

Compte-rendu du Conseil Municipal du 10 Juillet 2020

Présents : C. THOMAS - V. FRYDER-AMÉE - C. BASTIER - N. ABBAL - N. ROUQUAIROL - V. BAUDE-TOUSSAINT - F. SEIGNOUREL DE PASTORS - C. BOUCHE - A-C. MONTOYA - C. VISTE - I. LE BOULAIRE - A. VAL - A. HERNANDEZ - G. CAVAILLÉ - B. GRYNFELTT - L. MOULARD - A. BUIL - I. BUFFET-PICHON - C. CUENI - D. SCHÜWY - J-P. FIORA

Mandats : F. PIBAROT à A. HERNANDEZ - E. TOURRETTE à C. VISTE - M. WULLAERT à A-C. MONTOYA - I. DUMAS à C. BOUCHE - D. BAGOT FLAUZAC à I. LE BOULAIRE - J-E. RUBIO à I. BUFFET-PICHON

Secrétaire de séance : Mme Lyliane MOULARD est élue à l'unanimité secrétaire de séance.

En préambule, M. le Maire dit que le point complémentaire relatif à l'élection des grands électeurs aux élections sénatoriales du 27 septembre 2020 sera abordé en point II.

I - Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 04 juin 2020

Le point I est approuvé à la majorité par le conseil municipal (3 abstentions : I. BUFFET-PICHON - C. CUENI, J-E. RUBIO ayant donné mandat à I. BUFFET-PICHON)

II - Désignation des délégués et suppléants par les conseillers municipaux en vue d'établir le collège électoral qui sera chargé de l'élection des sénateurs

M. Le Maire présente les listes en présence et constitue avec les 2 conseillers les plus âgés et les 2 conseillers les plus jeunes le bureau de l'élection.

Nul : 1

Servian Naturellement : 21

Nouvel Elan pour Servian : 2

Une autre ambition pour Servian : 3

III - Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal

Le point III est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

IV - Cession des parcelles AB 94 et AB 790 à M. ALBERTINI

M. Le Maire précise les conditions de cession des parcelles AB 94 et AB 790 pour un montant de 81 000 € à M. ALBERTINI.

Le point IV est approuvé à la majorité par le conseil municipal (3 voix contre : I. BUFFET-PICHON - C. CUENI, J-E. RUBIO ayant donné mandat à I. BUFFET-PICHON)

V - Rue Alfred de Musset - Signalétique - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre des amendes de police

C. BASTIER rappelle le projet de sécurisation piétonne et voitures rue Alfred de Musset.

Le point V est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

VI - CABM - FAEC - Convention de partenariat « Renouvellement urbain - Place de l'Eglise et de la Mairie »

M. Le Maire donne lecture de la note de synthèse sur la subvention du FAEC pour l'opération de renouvellement urbain sur la place de la Mairie et de l'Eglise via une convention avec l'agglomération.

Le point VI est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

VII - Attribution d'une subvention 2020 à la Maison des Jeunes et de la Culture

C. BOUCHE donne le montant de la subvention destinée à la M.J.C.

C. CUENI ET I. BUFFET-PICHON ne participent pas au vote.

Le point VII est approuvé à la majorité par le conseil municipal (1 abstention : A. BUIL).

VIII - Indemnisation des dommages de travaux publics - Commission d'indemnisation à l'amiable - Indemnisation de « La Panouille »

C. VISTE rappelle le contenu de la note de synthèse.

Le point VIII est approuvé à la majorité par le conseil municipal (2 abstentions : C. BOUCHE - V. BAUDE-TOUSSAINT)

V. FRYDER quitte la séance à 19h30 et donne pouvoir à V. BAUDE-TOUSSAINT.

IX - Médiathèque de Servian - Règlement intérieur

B. GRYNFELTT énonce le travail réalisé par la nouvelle directrice de la bibliothèque et présente le règlement de la bibliothèque.

Le point IX est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

X - Constitution de la commission communale des impôts directs

M. Le Maire énonce le rôle de la CCID.

Le point X est approuvé à la majorité par le conseil municipal (3 abstentions : I. BUFFET-PICHON - C. CUENI, J-E. RUBIO ayant donné mandat à I. BUFFET-PICHON).

XI - Indemnisation des dommages de travaux publics - Commission d'indemnisation à l'amiable - Nomination des titulaires et des suppléants

La commission se compose de 2 titulaires et 2 suppléants désignés par le conseil municipal.

Titulaires : F. SEIGNOUREL DE PASTORS - J-E. RUBIO

Suppléants : C. VISTE - I. BUFFET-PICHON

Le point XI est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

XII - Rapport d'Orientation Budgétaire 2020 - DOB 2020

F. SEIGNOUREL DE PASTORS présente le rapport d'orientation budgétaire annexé à l'ordre du jour du conseil municipal.

Le point XII est approuvé à la majorité (3 abstentions : I. BUFFET-PICHON - C. CUENI, J-E. RUBIO ayant donné mandat à I. BUFFET-PICHON).

XIII - Budget annexe photovoltaïque - Affectation de résultat d'exploitation de l'exercice 2019

F. SEIGNOUREL DE PASTORS présente l'affectation de résultat 2019 au BP 2020 du budget photovoltaïque.

Le point XIII est approuvé à la majorité (3 abstentions : I. BUFFET-PICHON - C. CUENI, J-E. RUBIO ayant donné mandat à I. BUFFET-PICHON)

XIV - Budget annexe photovoltaïque - Vote du budget 2020

F. SEIGNOUREL DE PASTORS présente le budget 2020 en section de fonctionnement et d'investissement pour les dépenses et les recettes.

Le point XIV est approuvé à la majorité (3 abstentions : I. BUFFET-PICHON - C. CUENI, J-E. RUBIO ayant donné mandat à I. BUFFET-PICHON).

XV - Budget principal - Affectation de résultat d'exploitation de l'exercice 2019

F. SEIGNOUREL DE PASTORS présente l'affectation de résultat 2019.

Le point XV est approuvé à la majorité (3 abstentions : I. BUFFET-PICHON - C. CUENI, J-E. RUBIO ayant donné mandat à I. BUFFET-PICHON).

XVI - Budget principal - Vote du budget 2020

Le point XVI est approuvé à la majorité (3 abstentions : I. BUFFET-PICHON - C. CUENI, J-E. RUBIO ayant donné mandat à I. BUFFET-PICHON).

XVII - Acquisition des parcelles AP 48 et AP 68 d'une contenance de 670 m² et 230 m²

M. Le Maire donne lecture de la note de synthèse.

Le point XVII est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

XVIII - Compte-rendu de la délégation L2122-22 du code général des collectivités territoriales

- 2020-012 : MISSION PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE AIRE DE REMPLISSAGE ET DE RINCAGE - Christian ROUQUETTE architecte DPLG
- 2020-013 : INFRASTRUCTURES EN FAVEUR D'UNE GESTION QUALITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU - DEMANDE DE SUBVENTION
- 2020-014 : CONFORTEMENT RUE DU MURIER - MISSION CONTROLE TECHNIQUE - SOCOTEC
- 2020-015 : CONFORTEMENT RUE DU MURIER - MISSION COORDINATION SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE - SOCOTEC
- 2020-017 : Contrat d'entretien chaudière à gaz - FRED PLOMBERIE

- 2020-018 : Contrat d'entretien climatisation et VMC Ecole Jean Moulin - FRED PLOMBERIE

XIX - Questions diverses

- Sécheresse
- Actions COVID 19
- Cérémonie du 14 juillet
- Rappel des festivités
- Le clos Saint Jacques II
- Incendies
- Permis de construire
- Elus siégeant à la CABM
- Marché du mardi
- Réception de chantier
- Documents transmis pour le conseil municipal
- Animation du marché

La séance est levée à 21h00.